



**HAL**  
open science

# Spécialisation géographique du système agricole français. Une méthode d'évaluation

Violette Rey

► **To cite this version:**

Violette Rey. Spécialisation géographique du système agricole français. Une méthode d'évaluation. Bulletin de l'Association de géographes français, 1987, 64 (3), pp.211-220. 10.3406/bagf.1987.1389 . hal-02884473

**HAL Id: hal-02884473**

**<https://hal.science/hal-02884473>**

Submitted on 29 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Spécialisation géographique du système agricole français. Une méthode d'évaluation (*Geographical specialization in the french agriculture*)

Violette Rey

### Résumé

Résumé. - L'article, grâce à de nouvelles sources (OTEX), qui permettent l'approche exhaustive du comportement des agents agriculteurs, et à l'aide de traitements statistiques appropriés, dissocie systématiquement la tendance commune des variations spécifiques au cours de la décennie 1970-1980. Il fournit une définition expérimentale de ce qu'est la spécialisation et la diversification agricole à un niveau d'observation donné.

### Abstract

Abstract. - This paper deals with the current process of specialization- intensification which obviously defines the french agriculture. This strong process improves the agricultural level at one, and the same time it may give it more instability. With new datas about farmholdings, according to Common Market statistics (OTEX classification, i.e. Technico-Economic Orientation of the Exploitations), the trend of specialization between 1970 and 1980 is measured in two directions : as a specialization observed in the farmholding-organisation and as a specialization observed in rural areas. The question is : does the specialization simplify the agricultural pattern as it would seem on a shallow view ?

---

### Citer ce document / Cite this document :

Rey Violette. Spécialisation géographique du système agricole français. Une méthode d'évaluation (*Geographical specialization in the french agriculture*). In: Bulletin de l'Association de géographes français, 64e année, 1987-3 ( juin). pp. 211-220;

doi : <https://doi.org/10.3406/bagf.1987.1389>

[https://www.persee.fr/doc/bagf\\_0004-5322\\_1987\\_num\\_64\\_3\\_1389](https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1987_num_64_3_1389)

---

Fichier pdf généré le 25/04/2018

Violette REY \*

## SPÉCIALISATION GÉOGRAPHIQUE DU SYSTÈME AGRICOLE FRANÇAIS. UNE MÉTHODE D'ÉVALUATION

(GEOGRAPHICAL SPECIALIZATION IN THE FRENCH AGRICULTURE)

**RÉSUMÉ.** – *L'article, grâce à de nouvelles sources (OTEX), qui permettent l'approche exhaustive du comportement des agents agriculteurs, et à l'aide de traitements statistiques appropriés, dissocie systématiquement la tendance commune des variations spécifiques au cours de la décennie 1970-1980. Il fournit une définition expérimentale de ce qu'est la spécialisation et la diversification agricole à un niveau d'observation donné.*

**ABSTRACT.** – *This paper deals with the current process of specialization-intensification which obviously defines the french agriculture. This strong process improves the agricultural level at one, and the same time it may give it more instability. With new datas about farmholdings, according to Common Market statistics (OTEX classification, i.e. Technico-Economic Orientation of the Exploitations), the trend of specialization between 1970 and 1980 is measured in two directions: as a specialization observed in the farmholding-organisation and as a specialization observed in rural areas. The question is: does the specialization simplify the agricultural pattern as it would seem on a shallow view?*

**Mots clés:** Agriculture, Spécialisation, Polyculture, France.

Crise laitière, colère des vignerons, différend céréalier entre les partenaires du G.A.T.T., autant de surproductions agricoles chroniques qui sont la conséquence partielle de l'intensification et de la simplification-spécialisation des systèmes de cultures depuis quarante ans. A cet effet économique de l'intensification-spécialisation s'ajoute l'inquiétude écologique que suscitent les longues hyperspécialisations de culture sur les mêmes terres, et les diverses manifestations de fragilité des sols qui en découlent. De là à concevoir et à proposer la diversification comme une solution à la crise agricole, il n'y a qu'un pas, fréquemment franchi. On pourrait presque qualifier de mode intellectuelle cette revalorisation contemporaine des différences et de la diversité, exprimée en maintes circonstances.

Or si l'analyse géographique de l'agriculture a toujours considéré le degré de diversité/spécialisation comme un critère fondamental de différencia-

\* Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, et Equipe P.A.R.I.S.

tion des types d'agriculture (des polycultures... aux monocultures), la complexité croissante des situations agricoles rend l'évaluation concrète de cette notion de plus en plus délicate. Il y a multiplicité des modes de conduite des systèmes de production; il y a multiplicité des implications du secteur agricole et des autres secteurs à l'intérieur des cellules familiales agricoles (agriculteurs à temps partiel, polyactivité de la famille...): de quelle diversité traiter? Parallèlement à des recherches de terrain (Rey, 1982), et à une réflexion collective (1) sur les différentes composantes du concept et l'élaboration d'une problématique générale des processus de diversification des espaces ruraux, nous avons approfondi l'analyse d'un aspect précis, mais partiel, du phénomène: la spécialisation des espaces agricoles induite par la spécialisation de la masse des agents producteurs agricoles directs, exprimée en termes économiques, entre 1970 et 1980 (2).

## **I. UN OUTILLAGE PRÉCIS POUR ÉVALUER CERTAINS ASPECTS DE LA SPÉCIALISATION-DIVERSIFICATION AGRICOLE**

### **1. La source statistique OTEX**

C'est une classification des exploitations, utilisée au sein de la C.E.E., qui repose explicitement sur le degré de spécialité ou de diversité que chaque exploitation a atteint à l'intérieur de systèmes de production, eux-mêmes définis par les cohérences interproductions. Cinq « pôles » technico-économiques ont été retenus:

- l'orientation agriculture générale;
- l'orientation horticulture;
- l'orientation cultures permanentes;
- l'orientation herbivores;
- l'orientation granivores.

Ces pôles regroupent les 21 catégories d'orientation technico-économique entre lesquelles sont ventilées les exploitations, aux R.G.A. de 1970 et 1980 (tabl. 1). Pour définir l'appartenance d'une exploitation à une OTEX, on considère la part relative que chaque production apporte à sa marge brute standard (optique commercialisation). A titre d'exemple:

- une exploitation est de la catégorie « Bovin spécialisation lait, OTEX 411 » si plus des 2/3 de son produit dépendent du lait, et seulement « autre bovin-lait OTEX 412 » si 2/3 de son produit dépendent du troupeau laitier mais non exclusivement du lait;
- une exploitation dans laquelle aucun type de production n'atteint le 1/3 du produit sera classée « autre polyculture, OTEX 62 », si des cultures permanentes sont présentes, sinon « autre culture et élevage OTEX 82 »;

(1) Equipe « Analyse des Espaces Ruraux » UA 142, Rapport de synthèse « Mécanismes et limites des processus de spécialisation-diversification de l'espace rural », 126 p. ronéo.

(2) Le travail a été réalisé avec les étudiants M. Hubert, E. Giraudet et J.M. Comminges, informaticien.

– une exploitation spécialisée en « agriculture générale OTEX 12 » a plus des 2/3 de son produit en cultures industrielles, plantes sarclées et légumes de plein champ; quoique très engagée dans son orientation végétale sur labour elle est plus complexe que l'exploitation OTEX 11, où les 2/3 du produit proviennent des céréales.

Les 14 premières OTEX de la liste sont dites OTEX spécialisées, parce que 2/3 de leur revenu marchand brut (M.B.S.) relèvent d'un seul pôle. Certes cette optique gomme une composante importante de la diversité technique, puisque 3 exploitations sont classées « laitières », alors que l'une produit son lait uniquement sur prairies permanentes, l'autre en assurant des cultures pour l'alimentation des laitières, et la 3<sup>e</sup> uniquement en atelier hors sol. En d'autres termes, cette source OTEX est pertinente pour connaître l'économie de la production agricole, mais elle ne renseigne pas sur l'utilisation du sol.

Les analyses qui suivent ne portent que sur les répartitions d'effectifs, donnant le même poids à toutes les exploitations, y compris les plus marginales. L'utile ventilation « catégorie OTEX – classe de revenu » n'existe que pour 1980 (R.G.A. tableau 6) et l'objet ici est d'analyser le changement.

Les *limites* de cette source (validité de l'évaluation monétaire? regroupement des productions en pôles techniques qui peuvent masquer des substitutions entre productions voisines...), n'en diminuent pas sa portée. Cette source introduit un changement de perspective dans l'analyse des structures productives territoriales, appréhendées antérieurement par des moyens indirects d'agrégation (utilisation du sol, cheptel... toutes catégories d'exploitations confondues). Le patient effort des géographes pour introduire une géographie des exploitations agricoles trouve ici un outil d'analyse qui, sans être parfait, répond à leur préoccupation et marque un progrès. *Il devient en particulier possible de dissocier ce qui relève de la spécialisation des agents de ce qui relève de la spécialisation des territoires.* Reste alors la détermination du seuil de spécialisation territoriale. Ce seuil dépend certes de l'échelon d'analyse; plus il est petit, plus la probabilité d'homogénéité spatiale est grande, donc celle aussi de sa spécialisation. A priori, un département peut être considéré comme spécialisé si une exploitation sur deux relève d'une OTEX spécialisée (et il ne sera qu'homogène et polycultural si une sur deux relève d'une OTEX non-spécialisée); ce seuil devra atteindre au moins 75 % au niveau du canton pour qu'il soit considéré comme spécialisé. En outre la détermination expérimentale des niveaux de spécialisation territoriale peut être établie par un classement des *profils* de distribution des exploitations OTEX de l'ensemble des unités territoriales, selon leurs *écarts* à un profil moyen choisi comme *référence* (fig. 1 et 2).

## 2. Les traitements

Les tableaux d'étude sont les suivants:

- 21 OTEX toutes exploitations, pour 92 départements, en 1970 et en 1980 (dimensions: 21 × 92 × 2);
- 21 OTEX exploitations à temps complet, pour 92 départements en 1980 (21 × 92);

**Répartition des exploitations selon l'OTEX en 1970-80 (en %) pour la France.**

N°	Numéro OTEX	Pôle	1970	1980	r
1	11 Céréales	Agriculture géné.	3,9	7,1	0,97
2	12 Autre agr. générale		6,1	7,1	0,96
3	210 Horticulture sous verre	Horticulture	0,2	0,8	0,90
4	219 Autre horticulture		2,4	1,9	0,99
5	311 Vin de qualité	Cultures permanentes	4,7	5,5	0,96
6	319 Autre viticulture		7,9	7,4	0,95
7	32 Fruits/Autres cult. perm.		3,5	3,3	0,95
8	411 Bovins (lait)	Herbivores	14,4	15,4	0,95
9	412 Autre élev. bov. lait.		7,0	5,9	0,97
10	42 Bovins viande		4,8	7,2	0,95
11	43 Bovins lait, viande		4,1	3,9	0,92
12	44 Autres herbivores		7,4	10,8	0,95
13	51 Porcs	Granivores	0,4	0,5	0,59
14	52 Autres granivores		0,5	0,7	0,83
15	61 Hort. et cult. perm.	Non spécialisé	0,3	0,2	0,94
16	62 Autres polycultures		6,8	4,8	0,96
17	71 Herbivores partiel		8,6	3,9	0,89
18	72 Autres polyélevages		1,0	1,2	0,95
19	810 Agr. gén. avec herb.		5,9	4,6	0,82
20	819 Herb. avec agr. gén.		7,9	5,7	0,75
21	92 Autres culture-élevage		2,2	2,2	0,81
			100%	100%	
	Nombre d'exploitations (million)			1,6	1,2

(r: coefficient de corrélation entre la distribution des OTEX en 1970 et 1980).

– matrice de passage OTE 1970 à OTE 1975 sur un échantillon d'exploitations, matrice établie par le S.C.E.E.S.

Les analyses ont été :

– des classifications hiérarchiques ascendantes (distance du Khi<sup>2</sup>), pour identifier les départements ayant des profils de répartition des catégories OTEX voisins, et définir des types de départements agricoles plus ou moins spécialisés en 1970 et en 1980 ;

– des régressions de la situation 1980 par rapport à la situation en 1970, pour cerner la diversité des diffusions et rétractions territoriales de certaines OTEX ;

– une classification hiérarchique du changement 1970-1980, qui a permis d'établir un croquis de tendance globale de chaque département par rapport au processus de spécialisation/diversification (fig. 3).

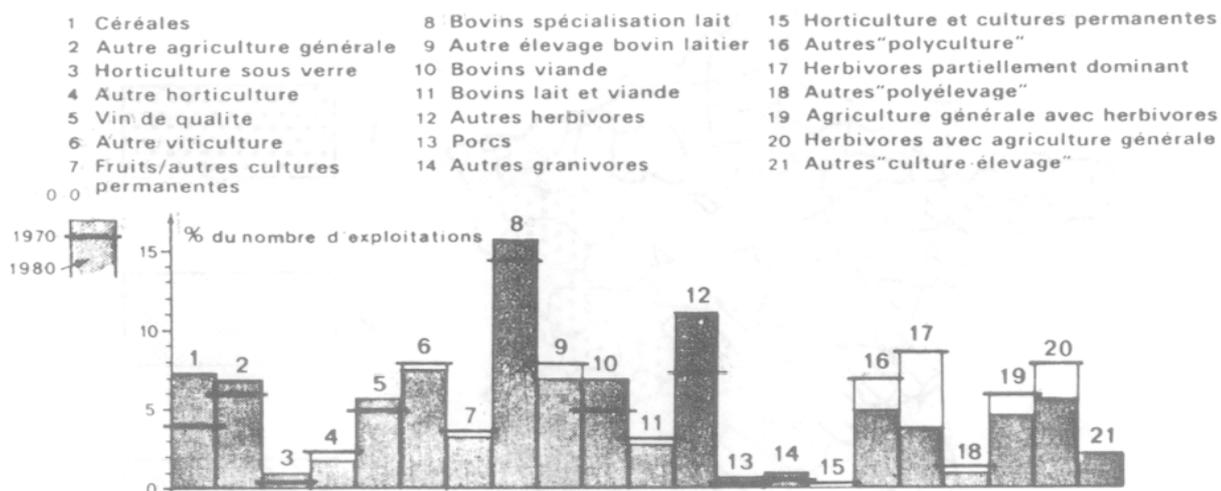


Fig. 1. – Profil national de répartition des exploitations selon les 21 OTEX (1970-1980).

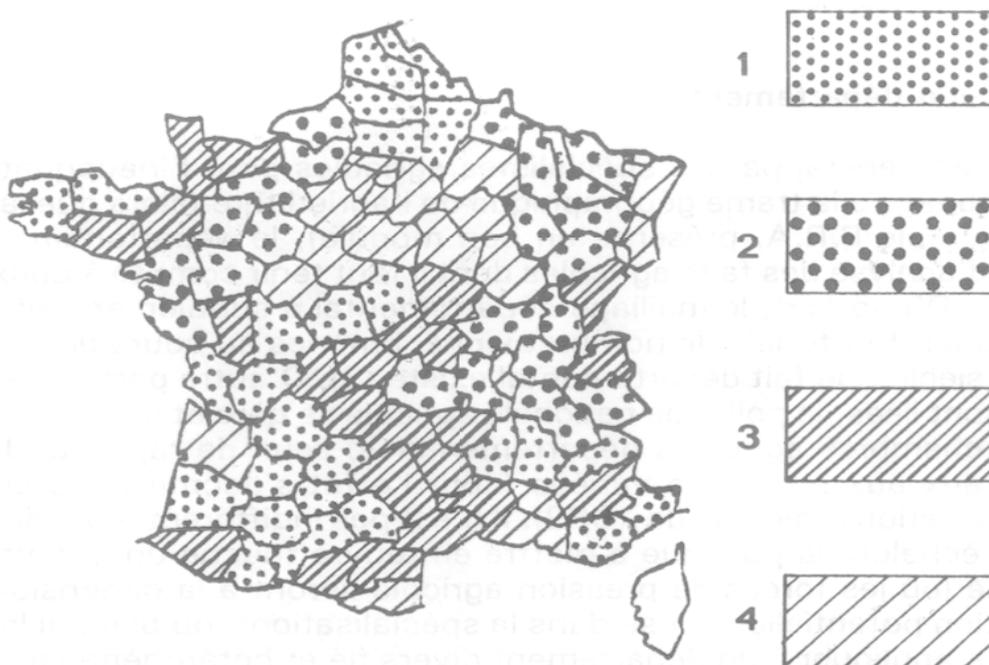


Fig. 2. – Niveaux de spécialisation et de diversification en 1980.

**Diversité due à :** 1. Présence notable d'exploitations polyculturelles ou de plusieurs OTEX spécialisées;  
 2. Absence de sur- et sous-représentations (le profil moyen).  
**Spécialisation due à :** 3. > 50 % d'exploitations dans une OTEX spécialisée; 4. 30 à 50 % d'exploitations dans une OTEX spécialisée.

(Fig. 2 et 3, schémas de synthèse établis à partir des profils départementaux de répartition des effectifs d'exploitations classées selon les 21 OTEX, Orientation Technico-Economique des Exploitations).

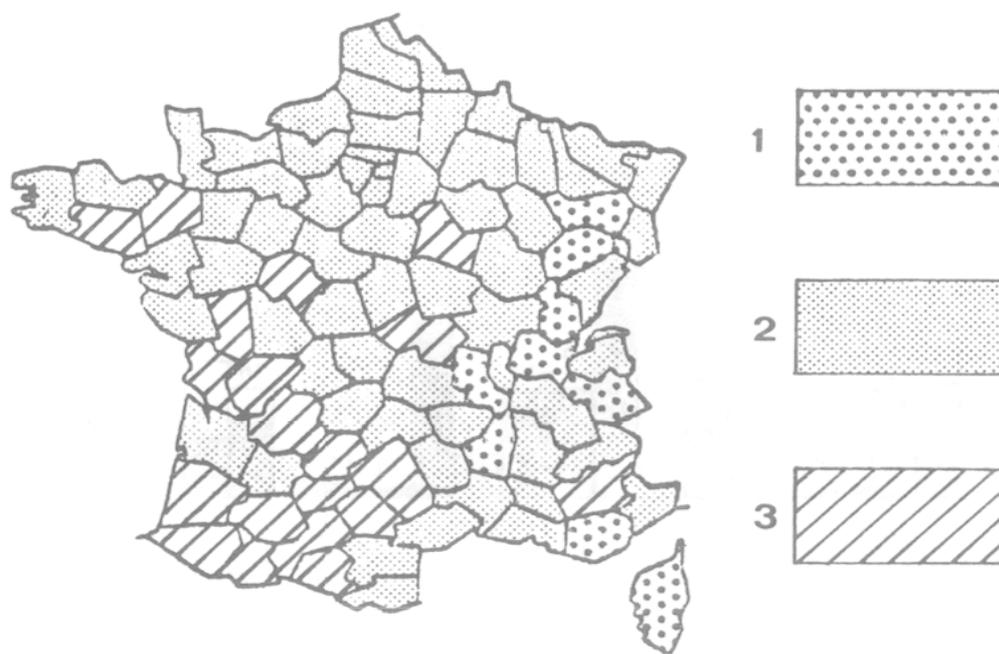


Fig. 3. — Tendances à la diversification ou à la spécialisation (de 1970 à 1980).  
1. Diversification accrue; 2. Etat stationnaire; 3. Spécialisation accrue.

### 3. L'échelon départemental

Rejeté en général par les spécialistes agricoles pour l'inadéquation de son découpage à la trame géographique de l'agriculture (alors que la petite région agricole P.R.A. présente un bon module), le département est un échelon d'analyse des faits agricoles dont il faut tenir compte à deux titres au moins. D'une part, le maillage départemental a subtilement infléchi la structuration territoriale de nombreux phénomènes au cours de ces deux derniers siècles : le fait départemental existe (3). D'autre part, et les deux choses sont liées, la politique nationale agricole se gère et s'applique à travers les chambres agricoles départementales, lieux de rapports de pouvoirs locaux aux modalités variées (dont l'effet s'accroît avec la loi de Décentralisation régionale de 1982). Il n'est pas indifférent alors de savoir si, à cet échelon, la politique à mettre en œuvre touche un département spécialisé (où les forces de pression agricole seront à la dimension de la fragilisation potentielle incluse dans la spécialisation), ou bien, si la politique doit s'appliquer à un département diversifié et hétérogène (sur lequel l'expansion d'une spécialisation ne marginalise pas tout le reste), où coexistent des intérêts agricoles distincts sinon divergents, qui reposent sur des différences fonctionnelles avant que d'être structurelles (... défendre le blé ou le lait par exemple).

(3) Cf. « Association pour le Fait départemental » animée par A. Guellec, et ses colloques de 1981, 1982, 1984 et 1985.

## II. SPÉCIALISATION DES EXPLOITATIONS ET HOMOGENÉISATION DES ESPACES AGRICOLES

### 1. La spécialisation progresse dans la majorité des exploitations de 1970 à 1980

L'augmentation relative du nombre d'exploitations rattachées à des pôles spécialisés dans une seule production s'accompagne d'une augmentation des spécialisations végétales, et d'une redistribution dans les élevages, de la spécialisation laitière vers des spécialisations à viande. Il y a 77 % des exploitations spécialisées en 1980 (contre 67 % en 1970); les exploitations laitières sont toujours au premier rang, mais les types céréales et horticulture progressent davantage. Malgré l'évolution du prix unitaire du lait, supérieure à celui de la viande bovine, et de celui des viandes, supérieure à celui des cultures, les transferts d'exploitation entre ces pôles obéissent à un glissement inverse (lait → viandes → céréales). Le fait (à souligner dans la conjoncture de surproduction laitière), d'un ajustement du profil des entreprises à la demande du marché n'est qu'apparent, car le déclin des effectifs laitiers s'accompagne d'une augmentation de la dimension des exploitations et d'une augmentation des rendements techniques (permis justement par l'association meilleure taille-spécialisation technique). Entre 1970 et 1975, cette spécialisation encore en voie de généralisation, s'alimente de la transformation des exploitations polyculturelles: elle est active. En revanche les exploitations déjà spécialisées en 1970 ont un taux de disparition plus élevé: la spécialisation est moins garante de pérennité que de fragilité.

Les contraintes internes des combinaisons entre les moyens de production, au sein des ateliers agricoles, introduisent des *limites* à ce processus de spécialisation, aisément perceptibles sur le terrain. Le rapport homme/terre, le nombre d'hectares par travailleur agricole, continuent à régler le processus d'orientation de production et le degré de spécialisation. Avec un rapport faible, la spécialisation l'emporte, parce qu'elle permet seule une productivité suffisante pour assurer un revenu acceptable. Avec un rapport élevé, il y a deux cas de figure. Si les structures sont petites, l'orientation restera spécialisée, mais dans une agriculture à temps partiel; le maintien de la spécialisation agricole est assuré au prix d'une diversification externe à l'unité agricole, située au niveau des unités de ménage. Si les structures sont moyennes ou grandes, une contre-diversification pourra reprendre de l'importance pour augmenter l'intensification: la diversification est d'une autre nature que la polyculture, puisqu'elle s'efforce d'établir une juxtaposition non intégrée d'ateliers très spécialisés et autonomes; elle devient une poly-spécialisation.

### 2. Simplification de la mosaïque territoriale de l'agriculture

De l'agent à l'espace, il y a transfert de la notion de spécialisation: l'espace est spécialisé si la majorité des exploitations est spécialisée... dans la même spécialisation!

Les cartes correspondant à la typologie et aux degrés de spécialisation sont fournies dans des publications de plus grand format (cf. bibliographie). Les grands ensembles céréaliers et laitiers connus sont bien délimités. La carte 2 figure une synthèse de l'intensité de la spécialisation : la modération du phénomène y apparaît, de même que la complexité de sa répartition géographique. La spécialisation territoriale ne porte vraiment que sur 22 départements (à plus de 50 %), et 27 autres ont entre 30 et 50 % dans une OTEX spécialisée. Quant à la diversité, elle est de deux sortes. Ou bien il y a présence spécifique de plusieurs OTEX spécialisées (Bretagne occidentale, Picardie, Aquitaine), ou bien il n'y a aucune spécificité notable : la composition départementale des exploitations selon leurs catégories OTEX ne s'écarte pas notablement de la composition nationale moyenne. A titre d'exemple, la carte distingue bien la diversité agricole du Cher (premier cas), de la diversité agricole de la Mayenne (second cas).

Parallèlement à la spécialisation des exploitations, la tendance a territorialement touché tous les départements d'une façon voisine ; le mouvement général l'a emporté considérablement sur les spécialisations particulières (cf. tab. 1, coefficients de corrélation des états 1980 comparés à ceux de 1970). Cela signifie qu'il n'y a *pas eu de réelle accentuation des distances de spécialisation entre les régions*, mais plutôt une continuation de la simplification de la carte nationale de l'agriculture française (résultats semblables *in* Gillette 1985). La spécialisation spatiale s'est accrue en Aquitaine surtout (fig. 3), qui est, en 1980, davantage diverse par polyspécialisation que par analogie au profil national moyen. La diversification caractérise 8 départements de l'Est, classés au contraire comme départements non spécifiques.

Des phénomènes, très secondaires par rapport à la tendance générale, ont une portée territoriale spécifique ; lentement ils renouvellent la configuration des spécialisations agricoles territoriales (fig. 4, cartes des résidus d'analyse de régression) ; ils relèvent d'une analyse des processus de diffusion (Saint-Julien, 1986).

Le cas actuellement le plus préoccupant, celui de la spécialisation laitière (OTEX 411, n° 8), a manifesté des dynamiques régionales spécifiques entre 1970-80, mais qui n'ont agi qu'à l'intérieur des zones déjà les plus spécialisées (fig. 4c). Des quatre bastions laitiers en 1970, un seul (la Franche Comté), a suivi la tendance générale de l'OTEX 411 (taux de diminution 15 %). Dans les Alpes du Nord il y a recul marqué. Dans le Massif Central la spécialisation laitière ne diminue presque pas : elle renforce sa position relative. Dans l'Ouest, il y a un recul très net en Haute Normandie, tôt spécialisée dans le lait et arrivée à saturation – reconversion (4), tandis que la Bretagne, venue plus tard au lait, a encore, entre 1970 et 1980, une spécialisation laitière relative active (marque vraisemblable d'une phase terminale dans ce processus de spécialisation).

La dynamique spécifique de la spécialisation céréalière (OTEX 11), se caractérise par une toute autre logique spatiale ; elle diffuse aux marges

(4) Le volume de lait normand a continué à s'accroître (+ 15 pour 1975-83), par meilleure productivité des troupeaux, plus grands et moins nombreux.

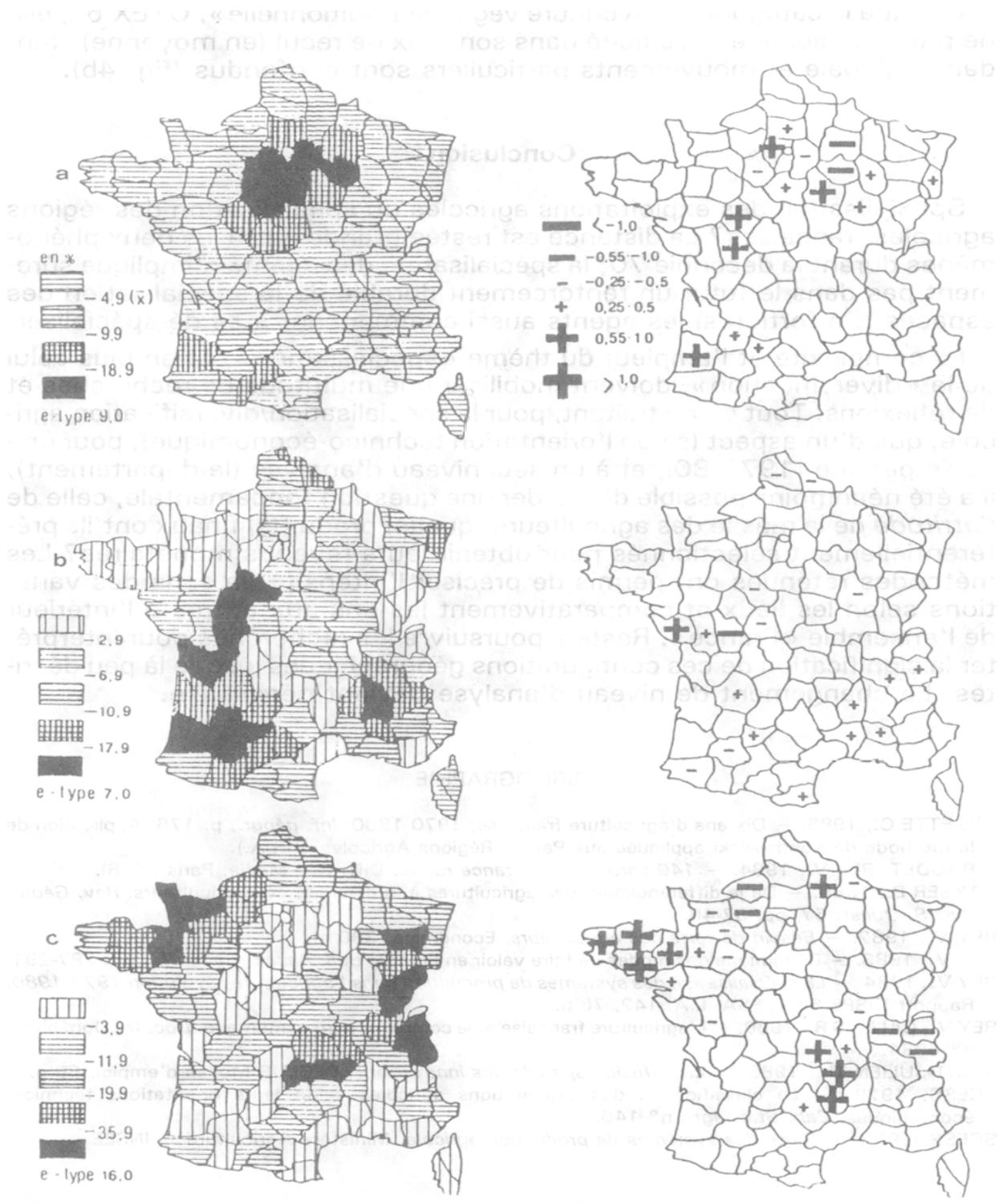


Fig. 4. - Part des différentes OTEX dans les profils départementaux, 1970 (à gauche). Résidus de régression OTEX 1970-1980 (à droite).  
 4a: OTEX 11 Céréales; 4b: OTEX 62 Autres « polycultures »; 4c: OTEX 411 Bovins spécialisation lait.

du Bassin parisien, se réapproprie l'Aquitaine occidentale, mais ne se renforce ni en Beauce ni en Seine et Marne (fig. 4a).

Quant à la catégorie « polyculture végétale traditionnelle », OTEX 62, elle ne présente aucune spécificité dans son taux de recul (en moyenne) : tendance globale et mouvements particuliers sont confondus (fig. 4b).

### Conclusion

Spécialisation des exploitations agricoles ou spécialisation des régions agricoles françaises ? La distance est restée grande entre les deux phénomènes durant la décennie 70 ; la spécialisation des agents n'implique sûrement pas dans le futur un renforcement durable de la spécialisation des espaces... a fortiori si les agents aussi commencent à se dé-spécialiser.

La complexité et l'ampleur du thème « spécialisation », et en plus celui de la « diversification », doivent mobiliser une multitude de recherches et de réflexions. Tout en ne traitant, pour la spécialisation/diversification agricole, que d'un aspect (selon l'orientation technico-économique), pour une seule période (1970-80), et à un seul niveau d'analyse (le département), il a été néanmoins possible d'aborder une question fondamentale, celle de l'*attitude* de la masse des agriculteurs : quel(s) produit(s) finaux ont-ils préférentiellement sélectionnés pour obtenir leurs revenus monétaires ? Les méthodes retenues ont permis de préciser l'intensité, le sens des variations selon les lieux et comparativement les uns aux autres à l'intérieur de l'ensemble « France ». Reste à poursuivre les recherches pour interpréter la signification de ces configurations géographiques jusque là peu décrites. Le changement de niveau d'analyse devient nécessaire.

### BIBLIOGRAPHIE

- GILLETTE C., 1985. – Dix ans d'agriculture française, 1970-1980. *Inf. géogr.*, p. 176 (Application de la méthode de Kostrowicki appliquée aux Petites Régions Agricoles, P.R.A.).
- GIRAUDET, REY V., 1984. – *140 cartes sur la France rurale*. Diff. Géo-Média, Paris (pl. 6).
- KAYSER B., 1986. – De la différenciation des agricultures à la diversité des agriculteurs. *Rev. Géogr. Pyr. S.-Ouest*, 57, pp. 37-46.
- REY V., 1982. – *Besoin de terre des agriculteurs*. *Economica*, 390 p.
- REY V., 1983. – Dynamique des modes de faire valoir en France, *Bull. Assoc. Géogr. fr.*, pp. 287-291.
- REY V., 1984. – *La spécialisation des systèmes de production dans l'agriculture : évolution 1970-1980*. Rapport DISPE 5-SEGESA- L.A. 142, 76 p.
- REY V., CALMES R., 1986. – L'agriculture française et le complexe agro-alimentaire. *Doc. fr.*, Doc. photo n° 6084.
- SAINT-JULIEN Th., 1986. – *La diffusion spatiale des innovations*. RECLUS Modes d'emploi, 60 p.
- SCESS, 1979. – La classification des exploitations agricoles selon leurs orientations technico-économiques. *Cah. Stat. agr.*, n° 146.
- SCESS, 1983. – *Carte des systèmes de production agricole*. Ministère Agriculture – INSEE.